

IMMIGRÉS MAROCAINS : L'IMPLICATION VILLAGEOISE

Zakya DAOUD*

Les immigrés, spécialement les immigrés marocains en Europe (environ 1 500 000), ont toujours aidé concrètement non seulement leurs familles proches restées au pays, mais encore leurs villages d'origine, notamment pour l'entretien de la mosquée, celui du *msid* (école traditionnelle d'apprentissage du Coran), le creusement de puits, et certains aménagements collectifs.

Depuis quelques années, sur le modèle de ce qui s'est fait au Sénégal et surtout au Mali, des associations leur proposent de démultiplier cette aide, en la collectivisant et en canalisant un soutien international autour des projets villageois. Double avantage, à la fois pour les villageois, bénéficiaires d'actions concrètes (eau, électricité, santé, développement de la production) et acteurs d'une dynamique autonome, et pour les immigrés qui acquièrent un nouveau statut dans le pays d'origine, mais aussi dans le pays d'accueil, face à toutes les exclusions et tous les rejets dont ils sont l'objet.

C'est l'expérience d'une de ces associations qui est décrite ici, celle de *Migration et Développement* (1).

Sortir de l'isolement

Migration et Développement a été créée en 1986 à l'Argentière-la-Bessée, dans les Hautes-Alpes, par un ouvrier immigré, devenu syndicaliste CFDT, Lahoussaine Jamal.

L'histoire de Jamal est tout-à-fait caractéristique de l'émigration maghrébine médiane, celle des années soixante-dix. Venu à 17 ans de son village natal, Imgoun, au dessus de Taliouine, dans l'Anti-Atlas, il s'est retrouvé dans des conditions très dures de travail dans une usine sous-traitant Péchiney. Cette sous-traitance, uniquement destinée aux immigrés, n'avait d'autre raison d'être que de les payer la moitié moins que les ouvriers français et de leur ôter le bénéfice des avantages sociaux. Contrairement à beaucoup d'autres, Jamal ne se laissera pas enfermer dans ce cercle vicieux et s'investira dans une action syndicale par laquelle il parviendra à faire obtenir à tous les immigrés l'égalité de statut et de salaire. Cette action réussie explique son succès associatif auprès de ses compatriotes : ils le suivront d'autant plus volontiers qu'ils l'ont vu se battre à leurs côtés et pour eux. Elle lui donnera aussi une expérience qui sera le moteur de *Migration et Développement*. En 1981, Jamal négocie la reconversion des usines Péchiney nationalisées, celle de l'Argentière-la-Bessée

(*) Journaliste.

(1) Voir à ce propos *Marocains des deux rives* par Zakya DAOUD, éd. de l'Atelier, Paris, 1997.

devant être fermée : recasement des travailleurs, primes de départ, il tente d'obtenir les mêmes avantages pour les immigrés dont 54 maghrébins optent pour le retour au pays. C'est le départ de l'association. Jamal est bien conscient que, livrés à eux-mêmes, ses camarades risquent d'échouer et de perdre leurs primes (250 000 F) et leurs économies et ils lui font confiance quand il les incite, avant tout projet individuel, à entamer des investissements collectifs.

Jamal et ses compagnons penchent pour l'agriculture, en triste état : les terrasses qui retenaient la terre sur les pentes caillouteuses des montagnes n'ayant plus été entretenues, l'érosion ayant été aggravée par la déforestation, le surpâturage et sept années de sécheresse consécutives, de semi-aride, l'Anti-Atlas est devenu totalement aride, au point que la question de l'exode des populations ne peut pas ne pas se poser, à terme.

Mais les villageois veulent avant tout l'électricité : en 1996 (et c'était évidemment pire en 1986), 6 000 villages marocains sur 39 000 étaient électrifiés, soit une couverture de 45 % de la population et de seulement 21 % pour le monde rural. Situation psychologiquement et économiquement très éprouvante, qui a amené 2 000 villages à s'auto-électrifier sommairement. C'est à cette condition hors du monde moderne que les villageois veulent mettre un terme si les immigrés offrent leur aide : elle va leur permettre l'accès à toutes sortes de matériel pour développer leur production, améliorer, par la télévision et la radio, leur vie quotidienne et, avec le recul, leur coûter trois fois moins cher que tous les substituts qu'ils utilisent et qui représentent le tiers de leur revenu mensuel (entre 300 et 400 DH par famille). Elle va aussi soulager le travail domestique des femmes : dans les cuisines, elles se relèvent à tous les sens du terme, elles sont aussi débarrassées des corvées de bois, ce qui permet de résoudre quelque peu le problème de la déforestation.

Jamal va hésiter trois ans, durant lesquels il se forme, étudiant les différentes solutions, soutenu par divers organismes français (comme l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie). En 1989, il entame les travaux (financés à 70 % par les émigrés) dans son village natal de Imgoun avec l'aide de 37 techniciens de l'EDF qui ont pris sur leurs vacances ou sur leur retraite pour l'aider. L'expérience est techniquement réussie, au-delà du problème posé par les relations avec l'Office marocain de l'Électricité (ONE), et notamment les normes qu'il impose. Elle l'est aussi socialement, puisque, entre autres résultats, les immigrés qui ont vécu en France depuis vingt-cinq ans souvent sans jamais être reçus dans une famille française nouent des liens avec les techniciens de l'EDF. L'apport de chantiers de jeunes est également enrichissant, et un enfant du village est engagé pour l'entretien du réseau qui fournit de l'électricité trois à quatre heures par soir aux cent vingt-cinq foyers, pour une somme n'excédant pas 25 à 40 DH par mois et par compteur.

Imgoun fait boule de neige. Fin 1996, *Migration et Développement* a équipé 69 villages en 50 réseaux. Plus de 100 autres villages, demandeurs, sont en attente. *Migration et Développement* a présenté en juin 1996 un plan de financement de 3 MF pour l'électrification de 12 000 nouveaux villageois (2).

(2) L'Union Européenne y intervient pour 1,1 M F, la France pour 250 000 F, les émigrés pour 890 194 F et les villageois pour 21 720 F. Des sponsors privés, des collectivités locales et des entreprises complètent la somme.

Dès qu'un village lui soumet un projet, *Migration et Développement* envoie des techniciens en étudier la faisabilité, évaluer les besoins et les priorités, préparer avec des chantiers de jeunes les premiers relevés. L'association pose deux conditions : la constitution d'une association villageoise, et que le réseau électrique ou hydraulique soit conçu au bénéfice de tous les habitants du village sans exception, ce à quoi elle s'engage à aider. *Migration et Développement* fournit en général 60 % du coût du projet avec l'apport regroupé des émigrés et les aides internationales. 40 % restent à la charge des villageois, en nature et en travail autant qu'en argent. La moitié de la contribution villageoise doit être réglée au début des travaux et 10 % à la mise en service, le reste peut être étalé dans le temps, ou couvert par des prêts que *Migration et Développement* peut garantir. Le tout est inscrit dans une convention et un contrat de trois ans qui précise également la remise des ouvrages et le transfert des responsabilités à l'association villageoise qui en devient propriétaire et à la commune rurale qui les vise. *Migration et Développement* assure des visites de contrôle et de vérification dans l'année qui suit. Pour l'électricité, le prix moyen d'un compteur, resserré avec l'expérience, est actuellement de 4 000 DH. Depuis 1996, *Migration et Développement* a uniformisé dans un document toutes les propositions techniques, y compris la sécurité et la répartition des rôles et des responsabilités. Elle a aussi rédigé des contrats types (descriptions, normes, prix, délais, matériels, main-d'œuvre) ainsi que les règlements intérieurs des associations villageoises et les contrats de travail types des jeunes chargés de l'entretien. Une enquête réalisée durant l'hiver 95/96 a permis de mesurer la fiabilité du dispositif qui donne du travail (1000 à 1200 DH/mois) à une vingtaine de jeunes, formés grâce à des stages en France, avec le soutien de l'EDF. Ils travaillent désormais pour les réseaux et ont constitué une coopérative, la SCOOP de développement rural, qui peut intervenir dans toutes les électrifications et effectuer tous les dépannages.

On comprend que les réactions des villageois soient très favorables. Pour le Maroc le gain dépasse ces réalisations. Au vu de celles-ci et poussé par la communauté internationale et les prêts obtenus de la France, du Japon et de l'Union Européenne notamment, l'ONE a non seulement revu ses normes, ses procédés et ses coûts, mais encore décidé d'accélérer ses rythmes d'intervention dans le rural qu'elle avait jusqu'alors complètement occulté. L'Office, qui s'efforce désormais d'accueillir avec bienveillance les projets associatifs, veut conclure des accords de partenariat avec les associations et a même offert à des villages électrifiés par *Migration et Développement* de leur apporter le réseau de l'État à des prix évidemment supérieurs mais pour toute la journée et pour une puissance plus grande. Ce changement d'approche est important et pourrait réduire l'énorme hiatus d'équipements qui existe au Maroc entre l'urbain et le rural.

Pour les villages même, les bienfaits vont aussi au-delà de la lumière : dans une dynamique de demande et de conscience du développement qui, après l'électricité, atteint en priorité l'eau. Là encore, la situation est très problématique dans les campagnes marocaines : on compte en moyenne un point d'eau pour 60 habitants, mais les 49 % de ruraux n'en ont qu'un pour 250 à 1 000 personnes. Seuls 14,3 % de la population sont raccordés au réseau national :

irriguer la terre desséchée, alimenter le bétail sont des priorités, mais, de plus en plus, il faut aussi assurer l'alimentation de la population en eau potable, les puits étant taris. C'est par des réservoirs, des châteaux d'eau, des bornes fontaines que *Migration et Développement* a résolu le problème dans certains endroits, notamment Abadou dans le Haut-Atlas. En 1994, 737 000 F. ont été investis dans les premières réalisations hydrauliques, avec une aide très conséquente de la France (FAS, CCFD, collectivités locales) pour la réalisation de deux barrages en béton, de deux retenues collinaires, l'aménagement de sources, la création de bassins de retenue, le creusement de puits, la création de points d'eau et de canalisations. Ce sont les villageois qui proposent les sites des ouvrages et sont associés aux études préliminaires et aux choix. A Ifri, les habitants ont sollicité *Migration et Développement*, et, de leur propre chef, décidé de payer leurs tours d'eau selon le même système que l'électricité. Les besoins étant énormes, *Migration et Développement* a présenté à ses organismes-soutiens un programme ambitieux pour 1996/98, visant à couvrir les besoins en eau de 35 000 personnes dans quelques vingt villages, avec l'aménagement de dix retenues collinaires et de bassins versants. Les autorités marocaines, bien conscientes de la gravité de la situation et de leur retard (il leur faudrait mettre en place 30 000 ouvrages de captage et installer 25 000 pompes pour arriver à un point d'eau pour 300 habitants et desservir ainsi 11 millions de ruraux), ont collaboré sans réticence pour les autorisations nécessaires, les contrôles, la mise à la disposition du matériel. Les réalisations de *Migration et Développement* figurent dans le bilan exhaustif que l'État marocain dresse de ses propres réalisations. Le directeur de la Recherche et de la Planification de l'eau a écrit au responsable du bureau de l'Union Européenne à Rabat pour lui dire que « les projets hydrauliques de *Migration et Développement* s'inscrivaient dans le cadre des actions prioritaires du gouvernement marocain ». Là encore, par certaines actions spectaculaires, appuyées par une aide internationale, le Maroc s'efforce de se mettre à niveau et l'exemple des associations comme *Migration et Développement* y a évidemment été pour beaucoup.

Troisième demande villageoise : la santé, dont l'état est également déplorable. Ainsi, dans la sous-région de Taliouine, qui fait partie de la province de Taroudant, on compte pour 68 874 habitants éparpillés sur 7 000 km², un seul hôpital dit rural de vingt lits avec un médecin et neuf infirmiers, douze équipes mobiles, très sommaires, et onze dispensaires, dont trois ont été construits grâce à *Migration et Développement*. L'association a en outre aidé le seul cabinet dentaire disponible et acquis, grâce à la contribution des immigrés, une ambulance et cinq 4 × 4 pour convoyer les malades jusqu'aux rares centres de soins. Elle a aussi pu aider à former des jeunes filles aux premiers soins, quinze accoucheuses traditionnelles ont été recyclées, une formation d'animatrices rurales est en cours et les associations qui sont partenaires de *Migration et Développement* lui donnent régulièrement des médicaments collectés en Europe à distribuer. Dans ce domaine également, l'État marocain se sent assez stimulé pour envisager des équipements pour l'avenir.

En matière d'éducation, *Migration et Développement* a aidé à la rénovation d'écoles, toutes construites sur le même modèle dans les années soixante, et

équipé quelques bibliothèques. Elle se prépare à jouer un rôle plus grand, tant sont nombreuses les demandes dans une région où la quasi-totalité des femmes sont analphabètes et seulement 30 % des petites filles relativement scolarisées. *Migration et Développement* a agi aussi par l'exemple, dès sa création, grâce à des programmes annuels d'échanges scolaires avec la France et, désormais, son programme de formation dépasse l'initiale préparation à l'électricité. Une vingtaine de jeunes gens et de jeunes filles de la région ont pu, grâce à l'association, effectuer des stages de formation en France, d'autres vont être pris en charge par l'Espagne et *Migration et Développement* s'est lancée dans la formation d'animateurs et d'animatrices au niveau associatif pour elle comme pour d'autres associations. Il s'agit de leur donner des connaissances juridiques, comptables, administratives pour gérer les projets et assurer leur suivi, autant que les impulser. Des séminaires de réflexion ont déjà été organisés dans ce sens et les responsables des associations villageoises formés au cours de certains d'entre eux.

Dans le même ordre d'idées, *Migration et Développement* a élaboré un programme femmes. Dans les premiers villages électrifiés, des femmes seules, veuves, ou divorcées, n'avaient pas les moyens d'assumer les sommes modiques de leur participation au réseau électrique. *Migration et Développement* a donc pensé qu'il faudrait leur assurer un revenu né du tissage à domicile, puis, ultérieurement, du petit élevage. Le programme en cours concerne une centaine de femmes dans plusieurs provinces qui ont déjà tissé tapis, couvertures et ceintures que *Migration et Développement* les aide à produire (en leur fournissant le matériel par des micro-crédits) et à commercialiser. Un centre d'accueil et de formation des femmes doit aussi être construit dans un des premiers villages électrifiés.

Des réalisations touristiques (notamment l'aménagement d'une falaise à Ifri et la construction d'un gîte rural) complètent le tableau des interventions de *Migration et Développement* dans les villages, de plus en plus demandeurs également de routes et de pistes pour vaincre l'isolement dans lequel ils sont tenus. Mais l'association a aussi d'autres projets et tout un pan d'aide aux réalisations individuelles. Plus de cinquante immigrés ont lancé ces dernières années des projets individuels (petite épicerie, boulangerie, magasins de pièces détachées, imprimerie, aviculture, station service, peinture industrielle, restaurants, etc.). *Migration et Développement* a pu constater que, souvent, les émigrés manquaient de connaissances exactes, tant économiques que financières. Aussi un bureau spécialisé dans l'aide à ces promoteurs individuels potentiels a-t-il été ouvert en décembre 1995 par l'association à Paris. Il est, depuis, l'objet d'une forte demande : plus de soixante projets avaient été présentés fin 1996 : aide, conseils, démarches préalables, informations sont dispensées gratuitement. Une enquête a été réalisée sur cinquante premières réalisations pour mesurer le pourcentage de réussite : Zeina Abeid qui gère ce bureau de *Migration et Développement* à Paris a pu ainsi constater que 80 % de ceux qui avaient gardé leur statut et leur situation en France avaient réussi dans leur entreprise, et qu'à *contrario*, 80 % de ceux qui avaient largué toutes leurs amarres avaient échoué, ce qui est extrêmement révélateur des difficultés psychologiques dans lesquelles se débattent les immigrés, – jusqu'à présent totalement occultées.

Les avantages invisibles

Au-delà toutefois des réalisations concrètes, électricité, eau, dispensaires, formation, projets individuels, les villages bénéficient d'une démocratie locale qui se met en place et qui dynamise les actions. On l'a vu, *Migration et Développement* remet chacune des réalisations à une association villageoise dont elle impulse la création. Il s'agit bien souvent de l'antique *jema* qui a perduré dans le silence et qui ressurgit, rénovée, dans la mesure où elle fait dorénavant place aux jeunes et aux émigrés qui autrefois n'y avaient pas accès. Les soixante-neuf villages électrifiés ont donc constitué cinquante associations locales, groupant plus de 30 000 personnes, qui ont adhéré à une association-mère, *Migration et Développement* locale siégeant à Rabat, qui à la fois les aide et les fédère. Chaque réseau électrique, chaque barrage a été conçu comme devant comporter le local supplémentaire de la maison communautaire, où se tiennent les réunions. Sur la demande de *Migration et Développement*, l'association locale calcule les prix de l'eau et/ou de l'électricité, de telle manière qu'une somme reste disponible pour d'autres projets collectifs, si bien que les associations ont toujours un volet financier à leur disposition, que certaines ont placé en banque. Quelques unes sont devenues plus riches que nombre de communes rurales (division administrative de l'État). Elles disposent de 50 à 120 000 DH et peuvent envisager de nouvelles réalisations. L'association intervient préalablement à toutes les réalisations : elle est le partenaire de *Migration et Développement* dans l'identification des besoins, elle collecte la contribution financière des familles villageoises, organise la participation en travaux, définit la tarification et assure ultérieurement la gestion et l'entretien des réseaux et l'embauche des jeunes villageois. Mais, en plus, elle modifie en profondeur l'organisation du village, constituant ainsi l'amorce, comme le disent les responsables de *Migration et Développement*, d'une véritable société civile qui s'impose comme partenaire des autorités, un lieu de contre-pouvoir, de réflexion, d'action qui contribue à transformer totalement la vie rurale. Ainsi, les gens se prennent en charge, une nouvelle organisation sociale, une nouvelle citoyenneté se mettent en place.

Ces associations font désormais partie du réseau associatif marocain fort de quelques 30 000 composantes (17 698 selon le ministère de l'Intérieur) et qui s'est réactivé ces dernières années, en dépit des lois contraignantes qu'il doit encore subir. En effet, les textes régissant les associations limitent les reconnaissances étatiques par des autorisations préalables. L'État a suscité maintes associations, notamment régionales, dans l'objectif d'agir sur le plan local et aussi de renouveler les élites. Il a contribué à rendre le tissu associatif assez ambigu jusqu'à ce que les associations émanant de la population elle-même commencent à modifier la situation. Les relations ne sont pas toujours faciles, tant la volonté et l'habitude de contrôle de l'État marocain ont perverti les initiatives. Dorénavant, les fonctionnaires sont fiers de souligner que l'État, loin de se désengager, comme les initiatives villageoises le démontrent, veut encourager « la volonté de participation des populations ». C'est à cette situation que *Migration et Développement* est confronté. Au départ, l'État a regardé d'un œil assez suspicieux la venue de ces immigrants investissant dans

leurs villages et qui jouent un rôle d'impulsion, de relais des populations villageoises, au surplus hors de portée de toutes les pressions puisqu'ils ont un pied à l'extérieur. Mais, au fur et à mesure des réalisations, une certaine coopération s'est nouée : l'administration a permis à *Migration et Développement* d'importer sous douane son matériel électrique, ce qui représente une aide considérable (environ 20 % du coût). Du matériel a été fourni pour la réalisation des deux barrages. Puisque les populations sont satisfaites et les choses faites dans les règles, les fonctionnaires se montrent plus tolérants, mais ils ne peuvent s'empêcher de vouloir instrumentaliser cette force qui se met en place. Cela représente un vrai danger, dont *Migration et Développement* est conscient : « L'État tue l'initiative, il ne sait pas parler aux populations, très vite traitées en solliciteurs et en exécutants et qui forcément le deviennent », dit Jamal, insistant sur la nécessaire complémentarité de toutes les actions au service du développement.

Un autre regard

Outre leurs apports annuels en devises à la balance des paiements du Maroc qui représentent plus de 18 milliards de F, soit autant que les rentrées phosphatières et touristiques réunies, 800 immigrés se sont regroupés, uniquement pour la France, et s'impliquent au point de donner parfois 5 000 F par famille pour un projet. A partir de l'Argentièrre, le mouvement a essaimé vers Saint-Jean-de-Maurienne, Valence, Lyon, Nice, Grenoble, Perpignan, Mulhouse. Six réseaux régionaux ont été créés en France où les immigrés se réunissent régulièrement pour étudier les projets à promouvoir et organiser des actions. Celles qu'ils ont subventionnées de leurs propres deniers, à concurrence de 4,8 MF, depuis dix ans, ont totalement changé leur approche et le regard porté sur eux ainsi que leur propre regard sur eux-mêmes.

Les immigrés/émigrés, qui, par pudeur, parlent peu de leur vie ont non seulement traversé des situations extrêmement difficiles (l'arrivée, le passage de la société agraire à la société industrielle et du village à l'usine, les conditions de vie et de travail, la solitude) mais encore ont toujours fait l'objet d'un double rejet.

En Europe, ces phénomènes, qui s'aggravent au point d'atteindre la xénophobie, se doublent du chômage, de la précarité, de la vieillesse, de la maladie que subissent les premières générations. Depuis que les vagues d'immigration ont été stoppées en 1973/74 et que le regroupement familial a été entravé, dans les années 80, les immigrés surtout maghrébins ne sont plus que les reliquats malheureux d'une période industrielle révolue. On voudrait les voir repartir chez eux, ce qui représente une nouvelle rupture, dramatique, dans leur vie. Connaissant bien ces problèmes pour les avoir vécus, Jamal estime qu'en France on ne veut pas vraiment que les immigrés restent, ni qu'ils partent. Pour rester et bénéficier d'une intégration dont on parle volontiers sans la pratiquer, il faudrait résoudre la relation travail/nationalité et travail/papiers (les immigrés sont exclus des aides à la création d'entreprise et de travail hors de France, des emprunts bancaires, des aides à l'accession à la propriété et de quantités d'autres mesures réservées aux Français), il faudrait aussi régler le

cas des enfants. A leur propos, on pourrait dire qu'on se trouve devant un triple schéma : il y a ceux, arrivés depuis longtemps, scolarisés et ayant fait leur vie en France, qui ne repartiront pas, ce qui, si les parents sont rejetés, provoque une nouvelle déchirure familiale. Selon une enquête du journal marocain *Libération* en 1996, 84,44 % seraient dans ce cas. Il y a les enfants regroupés tardivement, par un effet pervers des lois Pasqua de 1986/88, qui ne se sont pas insérés et qui pourraient peut-être repartir si on leur en offre les conditions, de même que ceux qui n'ont pas réussi, et il y a enfin le cas, rare mais existant, d'enfants qui ne sont jamais venus, autrement qu'en voyage, mais qui rêvent, comme beaucoup d'autres jeunes Marocains, de faire le grand saut entre les deux rives, comme en témoignent les dramatiques événements constatés journellement, surtout à Tanger. Certains, d'ailleurs, voudraient s'investir dans le pays d'origine. Les parents sont partagés entre ces cas de figure opposés, d'autant que ceux qui sont à la retraite raisonnent essentiellement en fonction de leurs enfants.

Mais, paradoxalement, Jamal montre aussi qu'on ne veut pas que les immigrés partent : les accords franco-marocains stipulent qu'en cas de retour définitif du salarié, sa retraite peut être versée au Maroc, avec une indexation sur le coût de la vie dans ce pays. Les immigrés contestent cette indexation et relèvent que toutes les autres aides auxquelles ils ont droit s'ils restent en France ne leur sont jamais versées en cas de départ définitif : pré-retraite, RMI, allocations et aides aux adultes handicapés, minimum-vieillesse, sans parler de la sécurité sociale. Si bien que beaucoup d'immigrés vieillissent et malades, ce qui est souvent le cas des premières générations, préfèrent rester en France, ne serait-ce que pour s'y soigner, au prix même de la solitude et de la précarité. De plus, si l'immigré rend sa carte de séjour, il se coupe du cadre de vie péniblement arraché au néant, des attaches et habitudes que, si marginalisé qu'il ait été, il a quand même créées et, surtout, il entre dans un système de visas si contraignant qu'il ne pourra plus voir ses enfants restés en France. L'immigré ne peut que refuser cette barrière artificielle des frontières, qui, une nouvelle fois passe au travers de sa vie lui qui est désormais, qu'on le veuille ou non dans un entre-deux qui devrait être jugé enrichissant au lieu d'être le siège de tous les traumatismes. La conscience de cette injustice commence à pénétrer les arcanes administratives : ce n'est qu'en avril 1997 que le directeur de l'Office français des migrations internationales est venu au Maroc étudier la situation de quelques 20 à 30 000 chômeurs marocains de longue durée que son organisme pourrait aider à créer au Maroc des projets individuels, moyennant une capitalisation des retraites et des aides, avec, en prime, des visas spéciaux et un accès réservé pendant quelque temps à la sécurité sociale. Mais ce n'est encore pour l'heure qu'un projet. Il rencontre, semble-t-il, l'assentiment des autorités marocaines, qui ont longtemps laissé le problème sans solution, uniquement axées sur les apports en devises des immigrés et bien contentes qu'ils continuent au-delà du possible. Ce n'est que récemment que le regard des Marocains sur leurs Travailleurs Marocains Émigrés (TME) devenus soudain des Résidents Marocains Émigrés (RME) a changé. Auparavant, ils n'étaient considérés qu'autant qu'ils payaient l'État en devises, la famille en argent, les voisins et amis en cadeaux de toute sortes, en se fabriquant des identités de réussite pour ne pas perdre la face. Rôle de pourvoyeur perpétuel de fonds,

traité de raté s'il n'a rien à distribuer, rôle de notable occasionnel (un mois par an), qui fait, de ce même mouvement, perdurer les structures anciennes au lieu de contribuer à les modifier, les immigrés/émigrés ont été coincés dans des positions psychologiquement très éprouvantes, qu'ils ont longtemps tues. C'est un des grands apports de M/D que de les avoir prises en compte et de chercher à les solutionner. Leur principal souci étant dorénavant le sort de leurs enfants, les chantiers de jeunes que M/D impose pour chaque projet ont également eu des effets positifs. Non seulement ces chantiers valorisent, au travers du regard des jeunes étrangers (360 ont ainsi visité le Maroc), la culture et la vie sociale dans les villages, mais encore, comme presque tous comportent des jeunes des 2ème et 3ème générations d'émigrés, elles ont transformé le regard de ceux-ci sur leur pays d'origine et leur pays d'accueil. M/D est fière de souligner les cas de jeunes en difficulté, notamment de Marseille qui, après un chantier dans un village et le choc culturel qu'ils y ont ressenti, se sont mieux insérés en France et ont accepté les stages et les petits boulots qu'auparavant ils refusaient. D'autres se sont réappropriés la culture du pays d'origine autrement que par le canal de leurs parents. Ceux-ci ont tellement compris les bienfaits de cette catharsis, un peu inattendue, que, par exemple dans la région de Mulhouse, ils sont demandeurs de chantiers pour leurs enfants et les poussent à s'investir concrètement. Au retour de ces stages, les jeunes de Mulhouse se sont sentis valorisés dans le milieu d'accueil : la réappropriation de la culture marocaine est devenue un élément essentiel de leur intégration en France. Les exemples abondent.

Migration et Développement a offert, par le biais des projets villageois, un statut nouveau aux émigrés et à leurs enfants qui leur sera profitable s'ils décident de retourner au pays, et qui, en tout état de cause, leur sert déjà d'armature morale dans le pays d'accueil. Ils n'y sont plus en effet seulement des immigrés : ils sont porteurs de projet, agents de développement, diffuseurs de technicité et d'expérience et de ce fait, considérés autrement.

Les autorités marocaines en tous cas, voyant le dynamisme dont leurs résidents marocains à l'étranger font montre, ont totalement changé d'approche à leur sujet et les accablent de projets et de demandes (offres de participation à la privatisation, prêts et terrains à prix étudiant, etc.). A cet égard, la solidarité internationale qui s'est nouée autour de *Migration et Développement* a beaucoup joué. Les cent bénévoles du départ, venus des diverses associations partenaires (plus de soixante) qui offrent leur services, sont passés à cinq-cents. C'est un maillage à la fois informel et serré qui relie le CCFD, le FAS, des collectivités locales et des ministères, des associations et des organisations, et désormais, au-delà de la France, agit en Hollande, en Belgique, en Espagne et en Italie. L'Union européenne est partie prenante. Elle a salué l'exemplarité de la démarche, illustration d'un dialogue nord/sud harmonieux et a financé les actions de *Migration et Développement* à hauteur de 46 % de leur montant.

La conférence méditerranéenne de Barcelone a enregistré, en novembre 1995, la contribution essentielle de la société civile au développement d'un partenariat euro-méditerranéen « en tant que facteur d'une meilleure compréhension et d'un rapprochement entre les peuples ». Les rôles des migrants, des jeunes, des femmes, y étaient mis en relief pour « favoriser une coopération

décentralisée et les échanges entre les acteurs du développement » dans le cadre d'une nouvelle stratégie de coopération, dont *Migration et Développement* est un témoignage.

Grâce à celle ci en tous cas, depuis 1993, *Migration et Développement* a pu s'organiser, engager des salariés, tripler son budget (1,7 MF en 1994, 3,9 MF en 1995 (3)) et ouvrir des bureaux dans diverses régions, notamment à Rabat (1994) et à Taliouine pour le Maroc, à Marseille et Paris (décembre 1995). En 1997, *Migration et Développement* a célébré ses dix ans d'existence en faisant venir en France une troupe de chants et de danses du sud marocain. Le dynamisme qui la sous-tend augure de futures et nombreuses réalisations.

(3) *Migration et Développement* a obtenu 2,7 MF d'aide pour divers projets pour lesquels les immigrés et les villageois ont contribué pour 726 250 F.